

Rapport d'étude

LE TÉLÉJOURNAL / LE POINT

Avec
Bernard Derome
Céline Galipeau et
Dominique Poirier

Radio-Canada
INFORMATION



– ÉTUDE QUANTITATIVE SUR LES PERCEPTIONS DES CANADIENS À L'ÉGARD DU PROTOCOLE DE KYOTO –

12287-002

9 février 2005



Table des matières

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE.....	3
1. RÉSULTATS.....	4
1.1. DEGRÉ DE CONNAISSANCE DU PROTOCOLE DE KYOTO	5
1.2. PERCEPTION DES CANADIENS À L'ÉGARD DE CERTAINES MESURES VISANT À RÉDUIRE L'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE	7
1.3. VOLONTÉ DES CANADIENS À MODIFIER LEUR COMPORTEMENT ET LEURS HABITUDES DE VIE POUR RÉDUIRE LA POLLUTION.....	10

Introduction et méthodologie

Introduction

Le Téléjournal/Le Point a mandaté la firme de recherche Léger Marketing afin de réaliser une étude quant à la perception de la population canadienne à l'égard du Protocole de Kyoto.

De manière plus spécifique, les objectifs de l'étude étaient de :

- Mesurer le degré de connaissance des Canadiens quant au Protocole de Kyoto;
- Évaluer la perception à l'égard de certaines mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Déterminer la volonté de la population à modifier ses comportements et habitudes de vie pour réduire la pollution.

Méthodologie

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1502 Canadiens et Canadiennes âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de notre central téléphonique de Montréal du 1^{er} au 8 février 2005. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

Selon les données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, les régions et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1502 Canadiens sondés dans le cadre de l'Omnican, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,6\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Note aux lecteurs

Les données présentées dans les graphiques et les tableaux étant arrondies, le total peut légèrement différer de 100%.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

Dans les tableaux présentés, les chiffres en gras de couleur bleue (%) signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les chiffres en gras de couleur rouge (%) signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.

1. Résultats

1.1. Degré de connaissance du Protocole de Kyoto

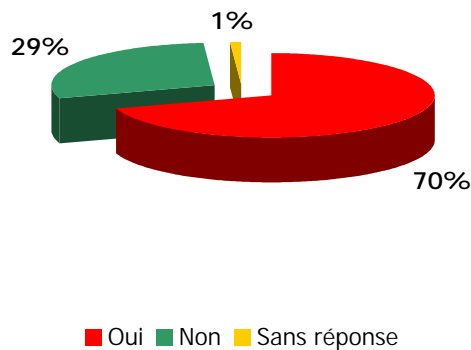
7 Canadiens sur 10 ont déjà entendu parler du Protocole de Kyoto.

70% des Canadiens affirment avoir déjà entendu parler du Protocole de Kyoto contrairement à 29%. Les Albertains (87%) ainsi que les Québécois (75%) sont proportionnellement plus nombreux que les Canadiens des autres régions du pays à en avoir entendu parler. À l'inverse, près de 4 Ontariens sur 10 (37%) disent ne pas en avoir entendu parler.

De plus, on remarque que la proportion en ayant entendu parler augmente en fonction du revenu, du degré de scolarité ainsi que de l'âge, à l'exception des Canadiens de 65 ans et plus.

Question : Avez-vous déjà entendu parler du Protocole de Kyoto ?

Base : Tous les répondants (n=1502)



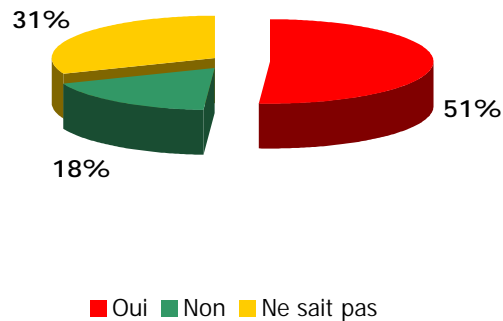
	Population totale	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique
Oui	70%	71%	75%	63%	74%	87%	71%
Non	29%	29%	25%	37%	26%	13%	29%

La moitié des Canadiens ne savent pas que le Canada a ratifié le Protocole de Kyoto.

À l'aube de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, seulement 51% des Canadiens sont au courant que le gouvernement du Canada a ratifié le Protocole de Kyoto comparativement à 18% qui affirment que le Canada n'a pas encore signé et 31% qui en sont pas en mesure de se prononcer sur la question.

Question : Selon vous, est-ce que le Canada a signé ou non le Protocole de Kyoto qui doit entrer en vigueur dans certains pays le 16 février prochain ?

Base : Tous les répondants (n=1502)



	Population totale	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique
Oui	51%	56%	59%	48%	44%	55%	46%
Non	18%	14%	17%	20%	12%	14%	17%
Ne sait pas	31%	30%	24%	31%	44%	31%	37%

1.2. Perception des Canadiens à l'égard de certaines mesures visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre

58% des Canadiens sont favorables à ce que le gouvernement du Canada force les manufacturiers à abandonner la fabrication du moteur à essence.

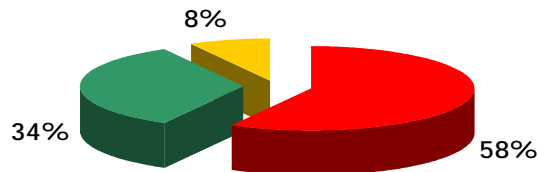
Près de 6 Canadiens interrogés sur 10 (58%) estiment que le gouvernement du Canada devrait forcer les manufacturiers à abandonner la fabrication du moteur à essence pour le remplacer par un moteur moins polluant alors que 34% sont d'avis contraire.

Parmi ceux qui sont davantage favorable à cette mesure on retrouve les femmes (62%), les francophones (69%), les Québécois (70%) et ceux qui ne possède pas de véhicule automobile (66%). À l'inverse, parmi ceux qui sont proportionnellement plus nombreux à y être défavorable, on retrouve les hommes (34%), les anglophones (39%), les Albertains (44%), ceux qui savent que le Canada a signé le Protocole de Kyoto (28%) ainsi que ceux qui possèdent un véhicule automobile (36%).

Notons que 8% des répondants interrogés n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Question :Croyez-vous que le gouvernement du Canada devrait forcer les manufacturiers automobiles à abandonner la fabrication du moteur à essence pour le remplacer par un moteur moins polluant ?

Base : Tous les répondants (n=1502)



■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas/Refus

	Population totale	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique
Oui	58%	53%	70%	58%	57%	45%	50%
Non	34%	40%	24%	36%	34%	44%	33%
Ne sait pas/Refus	8%	7%	5%	6%	8%	11%	17%

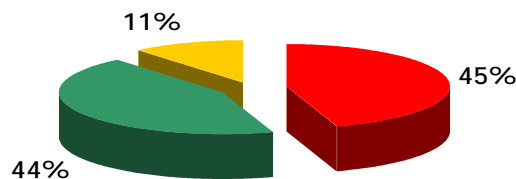
Les Canadiens sont partagés quant à la diminution des objectifs de réduction d'émissions imposés aux gros pollueurs industriels.

Lorsque interrogés sur leur opinion quant à la possibilité que le gouvernement du Canada diminue les objectifs de réduction d'émissions imposés aux gros pollueurs industriels afin de leur éviter des pénalités, on n'obtient pas de consensus. En effet, bien que 45% sont d'accord avec cette option, autant, soit 44%, ne le sont pas.

Les seules régions canadiennes où l'opinion est plus tranchée sont le Québec (36% d'accord vs 54% en désaccord) et les Prairies (55% d'accord vs 38% en désaccord). De plus, on remarque que la proportion en désaccord augmente de façon significative en fonction du degré de scolarité. Seulement 22% des moins scolarisés affirment leur désaccord comparativement à 54% des universitaires.

Question : Selon vous, le gouvernement du Canada devrait-il ou non diminuer les objectifs de réduction d'émissions imposés aux gros pollueurs industriels pour éviter de les pénaliser ?

Base : Tous les répondants (n=1502)



■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas/Refus

	Population totale	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique
Oui	45%	46%	36%	48%	55%	48%	43%
Non	44%	44%	54%	41%	38%	44%	42%
Ne sait pas/Refus	11%	10%	10%	11%	7%	8%	15%

Les trois quarts des Canadiens sont défavorables à l'ajout d'une taxe sur l'essence comme mesure incitative à réduire la consommation d'essence.

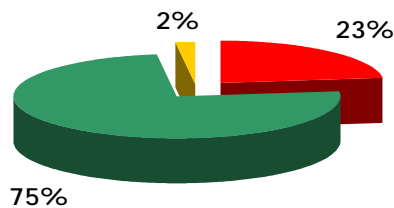
75% des Canadiens sont défavorables à ce qu'une taxe de 20 cents le litre d'essence soit ajoutée au prix même si elle sert d'incitatif à la réduction de la consommation d'essence. À l'inverse, 23% des Canadiens interrogés y sont favorables.

Les Québécois sont significativement plus nombreux (29%) à poser un regard positif sur cette mesure incitative comparativement aux répondants des autres régions du pays.

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'un Canadien sur cinq (20%) qui possède un véhicule automobile est favorable à cette mesure tout comme 27% des répondants qui savent que le Protocole de Kyoto a été ratifié par le Canada (27%).

Question : Êtes-vous favorable ou défavorable à l'ajout d'une taxe de 20 cents le litre d'essence afin d'inciter les gens à réduire leur consommation d'essence ?

Base : Tous les répondants (n=1502)



■ Favorable ■ Défavorable ■ Ne sait pas/Refus

	Population totale	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique
Favorable	23%	17%	29%	26%	17%	15%	15%
Défavorable	75%	83%	70%	72%	80%	81%	81%
Ne sait pas/Refus	2%	0%	1%	2%	4%	4%	4%

1.3. Volonté des Canadiens à modifier leur comportement et leurs habitudes de vie pour réduire la pollution

81% des Canadiens seraient prêts à modifier certaines habitudes de vie telle que se limiter à l'équivalent d'un seul sac de déchet par semaine par famille de quatre personnes. Par contre, une personne sur cinq ne démontre aucune volonté en ce sens puisque 15% n'en ont pas l'intention et 4% ne sont pas certains.

De même, 73% des Canadiens qui possèdent un véhicule automobile estiment qu'ils pourraient laisser leur voiture une journée par semaine à la maison contrairement à 25% qui ne le feraient pas.

Toutefois, l'opinion des Canadiens est partagée lorsqu'il s'agit de songer à payer 25% de plus pour l'achat d'un véhicule écologique. En effet, 49% pourraient considérer cette option contrairement à 46% pour qui ce n'est pas une option qu'ils considèreraient.

Quant aux répondants qui possèdent un second véhicule, seulement 28% seraient d'accord pour le vendre alors que 72% garderaient leur voiture.

